

Compte-rendu

Le Conseil de Quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 12 décembre 2017 - salle polyvalente de l'école Barbès, sous la présidence de Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18h30 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

II- Informations par la Municipalité :

- point d'avancement du projet Canal de Berry à Vélo par M. BAJARD, directeur de l'Environnement ; (docs joints)
- sujet d'actualité : AggloBus – nouvelle offre de transport présentée par David FRAISSE, technicien pour le syndicat Agglobus (docs joints) ;
- présentation du Projet de Zone d'Aménagement Concerté du lieu-dit des Breuzes par Mme LAIGNEL (docs joints)

III- Les commissions

A/ Sécurité (*Rapporteur de la commission : Daniel GUGLIELMI*)

La commission a rencontré des difficultés lors de sa réunion dues à des dysfonctionnements de réservation de salle).

La commission évoque plusieurs points :

- 1- Sortie de l'Autoroute et sécurité des piétons au niveau du rond-point : où en est le projet de sécurisation ? Il semble à M. MOUSNY qu'un appel d'offre a été lancé pour l'éclairage du cheminement et s'engage à donner un calendrier précis des travaux lors de la prochaine séance. Les travaux devraient démarrer en mars ou avril 2018, information confortant les propos d'Aymar de GERMAÏ dans le magazine de l'Agglo.
- 2- Plan Vélo : la commission souhaiterait connaître la cohérence des différents plans ainsi que le schéma d'ensemble et avoir une concertation pour amener des éléments concrets, l'idée étant d'avoir une vision à moyen terme afin de permettre une continuité des pistes cyclables pour pouvoir aller d'un point A à un point B. M. MOUSNY souligne que le travail effectué par les Conseils de Quartier a amorcé ce qui se met en place aujourd'hui. Ce qui importe, c'est de savoir qui fait quoi : par exemple, dans la rue Louis Mallet qui va être refaite en 2018, l'itinéraire sera repris à l'occasion des travaux, la partie empierrée financée dans le cadre Canal de Berry à vélo, l'autre partie par le Plan Vélo Agglo. Suite au Conseil inter-quartiers au cours duquel le Plan Vélo inter-quartiers a été présenté, les élus vont valider, ou non, les propositions émises et réfléchir à comment réussir la connexion entre tous les acteurs. M. MESEGUER, qui a la charge de ce projet, s'est fixé pour objectif d'obtenir les premiers grands plans ainsi que des zooms des différents plans avant l'été prochain.
- 3- Signalisation de la Rocade Verte : un recensement de la signalisation souligne le besoin d'une homogénéité car plusieurs disparités et incohérences ont été relevées entre les sites, voire des signalisations inexistantes. A ce jour, la commission n'a pas de retour sur le travail effectué. M. MOUSNY indique qu'il est prévu de mettre cette signalétique à jour cet hiver et qu'il serait bien que la commission rencontre les chefs de projets afin d'avoir un ressenti sur le travail qu'elle a réalisé et qui rejoint celui effectué par les services sur le même sujet.
- 4- Planning des travaux : la commission souhaiterait un plan de communication des travaux concernant, par exemple, la rue Louis Mallet pour laquelle elle reçoit pas mal de remarques et de doléances de la part des riverains un peu excédés qui n'ont pas d'information sur les réalisations prévues. Une réunion de concertation serait positive : ils se sentiraient concernés et des réponses, même à moyen terme, leur seraient données. M. MOUSNY informe de la tenue d'une réunion publique. Le planning de début des travaux devrait être établi au printemps, sur une durée de 18 mois. Fin 2019, la rue Louis Mallet devrait être terminée.

- 5- Travaux route de la Chapelle : la commission a été surprise d'apprendre ces travaux par une lettre aux riverains, sans avoir été mis dans la boucle d'information. Il s'agit de chicanes qui ont été posées et les avis divergent quant à cet aménagement, même s'ils sont plutôt positifs dans l'ensemble. M. MOUSNY avait prévu une réunion publique mais il a finalement fallu intervenir plus vite, la vitesse étant vraiment très importante route de la Chapelle. Il reconnaît également une erreur par les services ; les 2 chicanes mal positionnées ont été enlevées dès connaissance de la bévue. L'objectif est de faire ralentir (on est passé de 37.5% d'excès de vitesse à 1.5%) et de sécuriser les sorties. Il faut laisser ce dispositif un peu libre et attendre un retour d'expérience.
- 6- Pierrelay : les travaux ont commencé le 6 décembre dernier. Il y est prévu 4 systèmes de ralentissement répartis sur la traversée. Un 5^{ème} a été évoqué lors d'une réunion avec M. MOUSNY. Ce dernier confirme et indique aussi qu'il y a aura bientôt un point presse. A la crainte exprimée par les riverains concernant le bruit généré, M. MOUSNY explique que ce sont des plateaux et non des coussins berlinois, effectivement générateurs de bruit, qui seront installés.
- 7- Dangerosité de la sortie du chemin Tortu : un rendez-vous sur site sollicité par la commission a eu lieu avec M. MOUSNY et un projet est à l'étude : l'élargissement du chemin pour améliorer la visibilité et faciliter le croisement des véhicules « entrants et sortants » et éviter des manœuvres bloquant la circulation sur la route de la Chapelle au risque de provoquer un accident.
- 8- Carrefour rue Vauvert / boulevard de l'Avenir : de nombreux accidents ont eu lieu. La commission suggère l'installation d'un alternat de feux ou la matérialisation au sol d'une voie pour tourner à gauche. Pour M. MOUSNY, ce sujet fait partie des études en cours et ces solutions peuvent être envisagées.
- 9- Carrefour Lathomus : la signalisation mise en place a suscité l'incompréhension. Le marquage au sol de 4 cédez-le-passage avec îlot central ressemblait à un giratoire, or il s'agit d'un régime de priorité. M. MOUSNY précise que le ralentissement est avéré à l'approche du panneau « Cédez le passage ». En cela, l'objectif est atteint.
- 10- Chantier de la rue de l'Espéranto : il s'agit de la réfection des trottoirs qui s'achève. Un conseiller fait remarquer qu'il est regrettable qu'il n'ait pas été prévu de continuité pour passage PMR entre la rue de l'Espéranto et la Rocade Verte. M. MOUSNY est d'accord et va solliciter les services pour remédier à cet ajustement.
- 11- Chemin de Compostelle : l'assemblée a appris au hasard d'une conversation l'achat de 80 coquilles, puis la parution d'un article du Berry Républicain à ce sujet, validé par le Conseil municipal. La commission se dit aigrie car elle travaille sur le sujet depuis plusieurs années. « A quoi sert un groupe de travail si ce dernier est snobé lorsque le sujet est pris en main par la municipalité ? » La commission s'est beaucoup investie et a apporté le mode d'action à la municipalité, et au final, elle apprend par la presse qu'il y aura un autre projet. C'est le manque de concertation qui est gênant. La question pour M. MOUSNY, maintenant que les coquilles sont achetées, où les poser ? Il va être fait en sorte que le groupe de travail soit associé au travail de réflexion sur le choix des lieux.

Divers : Enumération des sollicitations de type Castor+

B/ Environnement (*Rapporteur de la commission : Michel BOCARD*)

Plusieurs projets sont évoqués :

- 1- la nouvelle déchetterie : le projet est en « stand-by » pour le moment, confirmé par la presse. Des compléments d'études sont en cours. M. MOUSNY rappelle avoir découvert le projet lors de la réunion de présentation. Cette pause se justifie car il a toujours été dit qu'il n'était pas possible d'agrandir la déchetterie actuelle des Danjons mais, depuis, il s'avère que Enedis souhaite se séparer d'un terrain voisin. C'est une nouvelle piste mais on reste sur un comparatif multi-sites.
- 2- Canal de Berry à vélo : lors de la réunion du 20 juin 2017, Mme JAMET avait précisé qu'il n'y aurait pas de continuité du linéaire entre Marmagne et l'arrivée sur Pierrelay, ce qui avait apporté un certain mécontentement. Depuis, une position intermédiaire a été adoptée. Un membre de la commission souhaiterait rencontrer Monsieur MESEGUER pour apporter son expertise sur les produits anti-graffitis.
- 3- Plan Vélo : lors de la présentation du Conseil inter-quartiers, il n'a pas été exposé la trame des propositions de pénétrantes de la commission ni donné de justifications. Sur la proposition Jankélévitch, un essai à vélo a été réalisé pour l'expérimenter ; c'est quasi impraticable et très dangereux. La commission souhaiterait que le travail réalisé ainsi que les suggestions proposées soient pris en compte par les services techniques

et, qu'avant de présenter au public certains projets, les commissions se rencontrent en réunions préparatoires (gestion en mode projets) pour en discuter et apporter leur expertise, valorisant ainsi les échanges pour qu'ils soient constructifs. Des points comme le travail réalisé sur la Rocade Verte ou la suppression de la piste cyclable sur une partie du boulevard de l'Avenir n'ont pas été évoqués non plus. M. MOUSNY convient qu'il y a des améliorations à apporter sur la méthode de travail.

- 4- Aménagement des abords de l'Yèvre : la commission avait rencontré M. MOUSNY en juillet dernier pour évoquer ce sujet. Ce dernier précise que la gestion des Marais et des cours d'eau relève des attributions de M. MESEGUER qui coordonne. Un point sera refait avec lui. M. MESEGUER est d'accord pour recevoir les membres de la commission.
- 5- Eroulement des arbres sur les berges de l'Yèvre : les travaux de renforcement ont été entrepris.
- 6- Dégradation des Points d'Apport Volontaire : la commission a effectué un reportage photo et réfléchi aux modes d'actions envisageables pour faire comprendre aux gens la différence entre déchetterie et PAV. Mme VANNIEUWENHUYZE suggère de refaire des journées éco-citoyennes dans les classes pour sensibiliser les enfants. La commission travaille sur une approche plus directe avec un logo ou l'organisation d'un concours de dessin pour les enfants avec pour objet le respect des zones publiques. Mme VANNIEUWENHUYZE pense cela possible, en lien avec les centres de loisirs par exemple.

IV- Questions diverses et informations

En vue de la prochaine séance plénière, l'assemblée souhaite des informations sur :

- le développement des zones économiques à l'entrée de l'Autoroute ;
- les travaux impactant la ZAC des Danjons.
- Manque de plantations des carrés d'herbes en haut du boulevard Marcel Haegelen : y a-t-il une raison à cette situation ou peut-on y remédier ? une réponse sera apportée lors de la prochaine séance

Mme la Vice-Présidente clôt la séance à **20 h 20**. Les lieux et horaires de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE
Vice-Présidente

